

en faisant briller à ses yeux les couleurs tricolores, les Français réunis à Barcelone s'organisaient en un bataillon, décoré du titre de bataillon de Napoléon II, vêtu de l'uniforme de la vieille garde, et marchant sous l'aigle impériale. Bientôt réduit de plus en plus par les rapides succès de l'armée d'invasion, ce bataillon français fut fondu avec les autres compagnies étrangères en un seul corps qui, sous le nom de *légion libérale étrangère*, forma un bataillon d'infanterie et un faible escadron de lanciers. Plusieurs compagnies n'étaient composées que d'officiers ; deux généraux étaient dans les rangs, portant la lance ; il y avait moitié de Français ; ceux qui ne l'étaient pas avaient servi dans les armées impériales. L'uniforme et les drapeaux étaient ceux de l'Empire ; un brillant et valeureux officier, le colonel Pachiarotti, avait organisé cette légion et la commandait. C'est sous lui que l'on vit, pendant plusieurs mois, des hommes rassemblés de toutes les parties de l'Europe, presque tous anciens soldats d'un même capitaine, venus dans un pays qu'ils ne connaissaient pas pour défendre une cause qui se trouvait être la leur, ralliés à l'ascendant d'un grand caractère, marchant où il les menait, souffrant et se battant sans espoir d'être loués ni de rien changer, quoi qu'ils fissent, à l'état désespéré de leur cause ; n'ayant d'autre perspective qu'une fin misérable au milieu d'un pays soulevé contre eux, ou la mort des esplanades, s'ils échappaient à celle des champs de bataille (1).

C'est à cette rude école de lutte et de malheur, dans cette campagne de Catalogne, dont il devait être un jour l'éloquent historien, que le jeune officier parti de Marseille fit ses premières armes avec une bravoure et un talent dignes d'un meilleur sort ; car la *légion libérale étrangère*, mal secondée par les troupes espagnoles, après avoir été décimée dans plusieurs rencontres, vint enfin se faire écraser devant Figuières, après deux jours d'un combat dont l'acharnement prouva que c'étaient des Français qui se battaient de part et d'autre. Le troisième jour, la petite phalange étrangère, diminuée des deux tiers, mais décidée à mourir les armes à la main plutôt que de s'offrir au supplice que réservaient les lois françaises à la plupart des survivants, se préparait à se faire exterminer jusqu'au dernier homme, lorsque le général baron de Damas lui offrit une capitulation, par laquelle il accordait aux Espagnols et aux étrangers les conditions ordinaires, et s'engageait à obtenir la grâce des réfugiés français.

Cette capitulation, dont les termes furent contestés plus tard par les réfugiés, ne fut pas complètement ratifiée par le gouvernement de la Restauration, au moins en ce qui concernait ces derniers, car aussitôt que rentrés en France avec leur épée et leur uniforme, ils parurent à Perpignan, ils furent saisis et traduits devant des conseils de guerre. M. de Damas, dont la garantie était invoquée par eux, déclara qu'il s'était engagé seulement à leur obtenir la vie sauve de la clémence du roi, mais non point à les soustraire à la condamnation qu'ils pouvaient encourir pour avoir porté les armes contre la France.

La plupart refusèrent de laisser dénaturer la convention de Figuières, et parmi les plus acharnés à revendiquer l'honneur d'une capitulation dont on lui refusait la garantie se distingua le jeune officier qui fait l'objet de cette notice. L'idée d'être considéré par des juges militaires comme un transfuge pris les armes à la main et qui s'est rendu à discrétion lui était odieuse ; et, plutôt que de s'en remettre à la clémence royale, il préféra, malgré les

instances de sa famille, épuiser toutes les chances d'une lutte judiciaire qui, au cas d'insuccès, aggravait d'autant sa position.

Deux fois condamné à mort à Perpignan, il parvint à faire casser ces deux condamnations pour vices de forme ; traduit à Toulouse devant un troisième conseil de guerre, il fut habilement défendu par le fameux avocat Romiguières. Les passions qui avaient fait la guerre d'Espagne étaient déjà un peu calmées ; la bravoure, la jeunesse, la physionomie loyale et franche de l'accusé, quelques paroles touchantes et chaleureuses qu'il prononça lui-même pour sa défense, tout cela émut le cœur des juges ; et, sur la simple preuve de l'existence de la capitulation, il fut acquitté à la majorité de six voix contre une, et rentra dans le monde, non point en coupable gracié, mais en soldat vaincu, qui ne doit la vie qu'à la garantie de son épée.

Toutefois, cette épée était brisée ; la carrière militaire, qu'il avait embrassée par goût, était à jamais fermée au jeune sous-lieutenant, mais la fortune lui réservait des dédommagements éclatants.

Encore quelques années et cet obscur officier, échangeant son épée contre une plume, devait conquérir avec cette plume, qu'il maniait comme une épée, le grade de général en chef de la grande armée des journalistes, l'armée la plus indisciplinée qui fût jamais, car on y compte autant de généraux que de soldats. Encore quelques années, et, une révolution aidant, ce sous-lieutenant allait devenir, pour ses adversaires comme pour ses amis, la plus haute, la plus brillante personnification de la presse politique en France. Encore quelques années, et la mort sanglante et prématurée de ce simple journaliste, malheureusement trop fidèle aux mœurs du soldat, devait produire en France et en Europe une sensation aussi vive que celle que produit la mort d'un puissant roi. Trente mille personnes de tous rangs devaient escorter sa dépouille, et l'on devait voir le plus grand génie littéraire de notre temps, l'homme d'Etat qui, de son cabinet, faisait, en 1823, mouvoir l'armée d'Espagne, le plus illustre des émigrés du drapeau blanc, venir pleurer sur la tombe du plus vaillant des émigrés du drapeau tricolore.

Jean-Baptiste-Nicolas-Armand Carrel naquit à Rouen le 8 mai 1800, d'une famille de négociants ; après avoir fait une partie de ses études classiques au collège de cette ville, il obtint de son père, la permission de suivre son penchant qui le portait vers la carrière militaire, et il entra à l'école de Saint-Cyr.

« A Saint-Cyr, dit M. Littré (1), il se distingua par son goût pour les exercices militaires et par la hardiesse de ses opinions politiques. Il fut regardé dès son début comme un homme mal pensant et surveillé en conséquence, persécuté même par le commandant supérieur. Un jour le général d'Albignac, qui commandait l'école, lui ayant dit qu'avec des opinions comme les siennes il ferait mieux de tenir l'aune dans le comptoir de son père : « Mon général, répondit Carrel, si je reprends l'aune de mon père, ce ne sera pour mesurer de la toile. » Cette réponse audacieuse fit mettre l'élève aux arrêts, et il fut question de l'expulser. Mais Carrel écrivit directement au ministre de la guerre, lui exposa les faits, et gagna complètement sa cause. Peu soucieux des études qui pouvaient le faire sortir avec un des premiers rangs, comme officier, Carrel s'occupait médiocrement de mathématiques, beaucoup de littérature, et, comme ses compositions ne roulaient que sur des narrations de batailles et des harangues mi-

(1) Ce passage est emprunté au récit de Carrel lui-même.

(1) Deux écrits également distingués par des qualités différentes ont été publiés sur Carrel par MM. Littré et Nisard ; ils m'ont été très-utiles pour la composition de cette notice.